

11 février 2021

Mali : les Troubles du spectre autistique (TSA)

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Introduction aux troubles du spectre autistique (TSA)	3
2. Cadre juridique international et national	3
3. Données statistiques	4
4. Prise en charge (santé, soins, éducation)	5
5. Traitement réservé aux personnes atteintes de TSA	6
Bibliographie	8

Résumé : D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un enfant sur 160 est atteint de troubles du spectre autistique (TSA) dans le monde. Au Mali, l'autisme est peu connu et les données statistiques demeurent parcellaires. A Bamako, médecins et associations tentent d'alerter les pouvoirs publics sur le manque de soins et de structures adaptées pour les personnes atteintes de TSA. Ces associations contribuent aussi à la sensibilisation des professionnels de santé et de la société civile pour améliorer son diagnostic et sa prise en charge. En raison des croyances et du manque de connaissance, les personnes atteintes de TSA sont plus souvent exposées à l'errance diagnostique, voire à des discriminations et à des mauvais traitements.

Abstract: According to the World Health Organization (WHO), one in 160 children has autism spectrum disorder (ASD) in the world. Autism remains mostly unknown in Mali and data about ASD are almost inexistent. Nevertheless, few doctors and NGOs in the city of Bamako are trying to raise awareness about the lack of medical health care and specific structures dedicated to ASD. They also organize seminars and conferences to train healthcare professionals and to sensitize the public to ASD through. Due strong traditional beliefs and a lack of awareness, persons with ASD are more often exposed to misdiagnosis, ostracism or even mistreatment.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Introduction aux troubles du spectre autistique (TSA)

Le terme de Troubles du spectre autistique (TSA) renvoie à une catégorie scientifique utilisée pour désigner les différentes formes et sous-catégories de l'autisme. Il est désormais préféré au terme de Troubles envahissants du développement (TED), pendant longtemps employé mais qui a tendance à tomber en désuétude. D'autres termes (autisme de Kanner, syndrome d'Asperger, TED non-spécifié (TED-NOS)) renvoient aussi à des formes de TSA¹.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit les Troubles du spectre autistique (TSA) comme « *un ensemble d'affections caractérisées par un certain degré d'altération du comportement social, de la communication et du langage, et par la modicité des centres d'intérêts, qui sont spécifiques à la personne et répétitifs*. Les TSA concernent un enfant sur 160 dans le monde, selon les estimations de la même organisation².

Généralement, ces affections « *apparaissent dans l'enfance et ont tendance à persister à l'adolescence et à l'âge adulte. Dans la plupart des cas, l'affection se manifeste au cours des 5 premières années de l'enfant. Les personnes atteintes de troubles du spectre autistique présentent souvent des comorbidités, parmi lesquelles épilepsie, dépression, anxiété, trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. Le niveau de fonctionnement intellectuel est extrêmement variable et peut aller de la déficience profonde à des capacités cognitives supérieures* »³.

En l'état actuel de la recherche, on estime que différents facteurs (génétiques, environnementaux, etc.) pourraient être à l'origine de ces troubles. Le rôle des vaccinations dans l'apparition des symptômes n'a pas pour l'heure été établie⁴.

Les TSA renvoient à une déficience mentale et non à un trouble psychiatrique. Par conséquent, il n'existe « *pas de traitement curatif des troubles du spectre autistique* ». A cet égard, l'OMS rappelle qu'il « *est important qu'une fois un trouble du spectre autistique repéré chez un enfant, celui-ci et sa famille bénéficient d'informations pertinentes, de services, d'une orientation vers des services spécialisés et d'une aide pratique en fonction de leurs besoins particuliers* ». En effet, il est possible d'améliorer le bien-être, la qualité de vie et la communication des personnes atteintes de TSA par des traitements médicamenteux, des thérapies et toute une gamme de services, destinés au patient et à ses proches⁵.

Les personnes atteintes d'autisme se heurtent à des difficultés en matière de diagnostic et de prise en charge. En effet, « *la méconnaissance des troubles du spectre autistique parmi les personnels de santé et la conception erronée qu'ils en ont sont un obstacle courant* » à son diagnostic et à sa prise en charge. Les personnes atteintes de TSA sont « *souvent victimes de stigmatisation et de discrimination, étant par exemple injustement privées de soins, d'accès à l'éducation et de possibilités de participer à la communauté* ». Les personnes atteintes de TSA sont aussi « *plus exposées au risque de violence, de traumatismes et de mauvais traitements* »⁶.

2. Cadre juridique international et national

Entre 2007 et 2008, le Mali a signé et ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et son protocole facultatif autorisant le Comité aux droits des personnes handicapées des Nations Unies à enquêter sur le respect par le Mali de ses engagements internationaux et à émettre des recommandations⁷. A ce titre, le Mali a soumis en juin 2019 son premier rapport initial au Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies⁸.

¹ République française, Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, 02/04/2019, [url](#)

² Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 07/11/2019, [url](#)

³ OMS, 07/11/2019, [url](#)

⁴ OMS, 07/11/2019, [url](#)

⁵ OMS, 07/11/2019, [url](#)

⁶ OMS, 07/11/2019, [url](#)

⁷ Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH), s.d., [url](#)

⁸ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

Le Mali est également partie à d'autres conventions internationales qui abordent transversalement la question du traitement réservé aux personnes en situation de handicap comme la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants, ou la Convention relative aux droits de l'enfant⁹.

Au niveau national, la Constitution malienne du 25 février 1992 « souscrit à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981 ». Elle affirme la dimension « sacrée et inviolable de la personne humaine » comme le « droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de la personne » (art. 1), promeut l'égalité des citoyens et interdit la discrimination (art. 2). Enfin, elle prohibe la torture, les sévices et tous traitements inhumains, cruels et dégradants (art.3)¹⁰.

En matière de handicap, le Mali s'est doté très récemment d'une nouvelle législation. La loi 2018-027 du 12 juin 2018 se donne « pour objet de promouvoir et de protéger les personnes vivant avec un handicap » (art. 1). Elle définit une « personne vivant avec un handicap » comme « toute personne qui présente une incapacité physique mentale, intellectuelle et sensorielle durable, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ». Elle prévoit également que l'Etat est le garant de la promotion et de la protection des personnes vivant avec un handicap, et affirme les droits des personnes en situation de handicap dans différentes matières (santé, éducation, emploi et formation, vie publique et politique, etc.)¹¹.

Par le passé, le Mali avait déjà adopté des mesures législatives et des programmes politiques abordant transversalement ou spécifiquement la protection et l'intégration des personnes, et en particulier des enfants en situation de handicap¹².

Il n'existe pas d'organisme spécialisé sur le handicap au Mali. En cas de violation des droits, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) est compétente¹³.

3. Données statistiques

D'après les estimations de l'organisation non-gouvernementale (ONG) *Handicap International*¹⁴, citées en 2019 par la chercheuse Marianne Séverin¹⁵, le Mali comptait en 2017 2,7 millions de personnes en situation de handicap sur une population totale de 18,1 millions d'habitants¹⁶, ce qui correspond à 14,9% de la population malienne.

Il n'existe pour l'heure aucune étude statistique officielle nationale relative en particulier à la prévalence des personnes en situation de handicap mental ou affectées par des TSA¹⁷.

Dans une étude menée par des chercheurs maliens entre janvier et décembre 2012 sur la fréquence des syndromes autistiques chez des enfants (0-17 ans) pris en charge dans trois structures de soins spécialisées à Bamako dans la prise en charge des troubles neuropsychiatriques¹⁸, 7,8% des patients présentaient des signes de TSA¹⁹.

D'après le directeur du Centre médico-psycho-éducatif (CMPE) de Lafiabougou, structure médico-sociale créée par l'Association de Lutte contre la Déficience Mentale (ALMADEME), Souleymane Diallo,

⁹ HCDH, s.d., [url](#)

¹⁰ République du Mali, 25/02/1992, [url](#)

¹¹ République du Mali, 12/06/2018, [url](#)

¹² HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

¹³ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

¹⁴ NDLR : La source primaire contenant cette information n'a pas été retrouvée.

¹⁵ NDLR : Marianne Séverin est docteure en sciences politiques, chercheuse associée au laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM) de Bordeaux et au Centre d'Etude d'Afrique Noire (CEAN) de Science Po Bordeaux.

¹⁶ SÉVERIN Marianne, 2019, p. 164-185, [url](#)

¹⁷ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

¹⁸ NDLR : Il s'agit du Centre Universitaire Hospitalier du Point-G (CHU P-G), l'Hôpital Mère-Enfant Le Luxembourg et le Centre de Santé Mentale (CESAME).

¹⁹ TRAORÉ Kadiatou Soumaïla, 2013, [url](#)

dont les propos sont cités dans un article publié en janvier 2015 par le site d'information *Maliactu.net*, le nombre de personnes prises en charge par le centre est en constante augmentation. Il estime que le nombre de personnes accueillies par la structure augmente en moyenne de dix personnes chaque semaine depuis dix ans²⁰.

4. Prise en charge (santé, soins, éducation)

Peu de structures de santé sont spécialisées dans l'accueil des personnes atteintes de TSA et plus largement de déficience mentale au Mali. Selon Bakary Siaka Dembélé, auteur en 2019 d'une thèse de médecine sur l'autisme au Mali, le service de psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire du Point-G (CHU P-G) et l'ALMADEME constituent les deux principales structures de prise en charge pour les patients atteints de déficience mentale. Elles sont situées toutes les deux à Bamako²¹.

L'accès aux soins est encore plus précaire en milieu rural et dans le nord du Mali, où la santé mentale n'est pas considérée comme une priorité dans le contexte sécuritaire qui prévaut²². Lors d'une enquête réalisée en septembre 2016, les ONG *Handicap International* et l'ALMADEME ont détecté 500 probables cas d'autisme à travers le territoire malien²³. Les médecins des Centres de Santé de Référence (CRSEF)²⁴ où ces cas avaient été détectés n'avaient jamais entendu parler de l'autisme avant la réalisation de l'enquête²⁵.

A la Faculté de Médecine et d'Odonto-stomatologie (FMOS) de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, une équipe de recherche mène des recherches génétiques sur l'autisme et organise régulièrement des formations et des conférences à l'attention du personnel soignant et du public²⁶. Parmi les spécialistes en la matière, figurent notamment Pr Souleymane Coulibaly, psychologue, Pr Arouna Togora, pédopsychiatre²⁷ ou encore Dr Modibo Sangaré, spécialiste en médecine moléculaire²⁸.

Les structures de santé sont généralement soutenues par l'œuvre des Organisations des personnes handicapées (OPH). En 2018, le Mali comptait au moins 467 OPH d'après les informations transmises par les autorités au Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies²⁹.

Peu d'organisations portent plus spécifiquement sur la question de l'autisme. Outre l'ALMADEME, l'association Aide-TED porte aussi sur la question de l'autisme³⁰. Depuis 2018, l'Association des parents et amis de personnes autistes « *Djiguiya* » accompagne aussi les chercheurs de la FMOS dans leur travail de sensibilisation publique et de plaidoyer à l'attention des autorités pour une meilleure prise en charge des TSA³¹.

L'ALMADEME est l'une des rares structures qui propose une prise en charge holistique des enfants et adolescents atteints d'autisme³². D'après le site d'information *Maliactu.net* qui lui consacrait un article en 2015, l'ALMADEME est considérée comme une référence en Afrique de l'Ouest pour la prise en charge des enfants et adolescents atteints de déficience mentale. Les activités quotidiennes de l'ALMADEME consistent par exemple dans l'accueil des usagers, le suivi médical, la rééducation, l'éducation spécialisée, l'insertion professionnelle, l'éveil culturel mais aussi l'éducation thérapeutique

²⁰ Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

²¹ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

²² Comité International de la Croix-Rouge (CICR), 16/02/2018, [url](#) ; International Medical Corps (IMC), 21/03/2019, [url](#) ; Santé Sud, s.d., [url](#)

²³ NDLR : Sauf dans la région de Kidal. Les raisons pour lesquelles cette étude n'a pas été conduite dans la région de Kidal n'est pas précisée par la source.

²⁴ NDLR : A l'échelle du cercle, les Centres de Santé et de Référence (CRSEF) sont attachés aux Directions régionales de Santé. Ils assurent la continuité entre les CHU à l'échelle nationale et les Centres de santé communautaires (CSCOM) au niveau local.

²⁵ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

²⁶ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#) ; Koulouba.com, 10/04/2018, [url](#)

²⁷ Maliactu.info, 12/09/2017, [url](#)

²⁸ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

²⁹ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#); Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

³⁰ L'Indicateur du Renouveau (via Malijet.com), 08/10/2012, [url](#)

³¹ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#) ; Maliweb.net, 04/04/2019, [url](#)

³² DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

des parents. Elle réalise un travail de plaidoyer auprès des autorités et collabore avec les chercheurs de la FMOS pour les études scientifiques ou la sensibilisation du public à l'autisme. Enfin, l'ALMADEME est à l'origine de la création d'autres structures similaires pour la prise en charge des enfants atteints de déficience mentale, à l'image du CMPE du quartier Lafiabougou³³.

Il existe au Mali au moins dix structures destinées à la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap d'après les autorités maliennes. Le Centre de Réadaptation des Handicapés Physiques (CRPH) se donne par exemple cette mission, au même titre que l'ALMADEME³⁴.

Comme beaucoup d'associations œuvrant dans le domaine de la santé mentale au Mali, l'ALMADEME est confrontée à un manque de moyens financiers, techniques et humains³⁵. L'association peine à poursuivre ses activités et fait régulièrement appel aux dons malgré les contributions de l'Etat³⁶.

De surcroît, les soins divers liés aux TSA peuvent engendrer des frais coûteux pour les parents. Certaines parents rapportent avoir été confrontés à des difficultés financières au point de ne plus être en mesure d'assurer les soins de leurs enfants³⁷.

5. Traitement réservé aux personnes atteintes de TSA

De manière générale, l'OMS observe que « *les personnes atteintes de troubles du spectre autistique sont souvent victimes de stigmatisation et de discrimination, étant par exemple injustement privées de soins, d'accès à l'éducation et de possibilités de participer à la communauté* »³⁸.

Entre septembre et décembre 2019, Bakary Siaka Dembélé a mené dans le cadre de sa thèse une enquête auprès de 329 personnes (étudiants en médecine, médecins, tradithérapeutes, journalistes) à Bamako afin d'évaluer l'état des connaissances et des attitudes du personnel de santé en matière d'autisme. Il observe dans l'ensemble que l'autisme est méconnu du personnel de santé, en particulier des tradithérapeutes, qui associent les manifestations de l'autisme à des croyances magico-religieuses³⁹.

En raison de la méconnaissance et des croyances qui les entourent, les enfants et personnes atteintes de TSA sont souvent victimes de stigmatisation. Ils peuvent être renvoyés à la folie, à la sorcellerie, aux *djinnns*⁴⁰, au diable ou encore à la malchance⁴¹. En 2015, le directeur du CMPE de Lafiabougou rapportait que les enfants handicapés étaient parfois surnommés « ALMADEME » par les passants du quartier, en référence à la structure qui les prend en charge⁴².

Ces fausses croyances sur le handicap mental et l'autisme sont non seulement partagées par le personnel soignant mais aussi parmi les parents et proches, ce qui peut avoir des conséquences graves sur le traitement réservé aux personnes atteintes de TSA⁴³.

D'après les résultats de l'enquête menée en 2019 par Bakary Siaka Dembélé, les tradithérapeutes sont plus susceptibles « *d'adopter une mauvaise attitude envers les enfants autistes* » tels que « *renvoyer l'enfant aux djinnns soit par un marabout, soit par un tradithérapeute ou par un chasseur* » ou « *de le garder secret à la maison pour éviter les critiques* »⁴⁴.

³³ Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

³⁴ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

³⁵ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

³⁶ Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

³⁷ Info-matin.ml, 20/09/2017, [url](#)

³⁸ OMS, 07/11/2019, [url](#)

³⁹ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

⁴⁰ NDLR : Dans la mythologie préislamique, la théologie islamique et les croyances populaires, les *djinnns* renvoient à des mauvais génies ou à des démons souvent hostiles à l'homme.

⁴¹ Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

⁴² Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

⁴³ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#); Maliactu.info, 12/09/2017, [url](#)

⁴⁴ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

En outre, Bakary Siaka Dembélé rapporte que les parents, « *du fait de la stigmatisation, ont tendance à cacher leurs enfants autistes qui, dans certains cas peuvent être victimes d'une homicide organisée et acceptée dans le système de représentation magico-religieuse* ». Il cite d'autres pratiques dégradantes comme celle de « *laver un enfant autiste avec une plante toxique [...] et lui en faire boire en espérant qu'il ne survivra pas à cette épreuve* »⁴⁵.

La mère de l'enfant autiste peut souvent être tenue pour responsable de la déficience mentale de son enfant. La déficience de l'enfant peut être perçue par la communauté comme une punition adressée à la mère en raison d'une infidélité ou de ses mœurs prétendument « légères ». La mère d'un enfant présentant des signes autistiques peut alors être accusée de s'être « lavée au crépuscule » ou de s'être « promenée la nuit », ce qui est une façon de mettre en cause sa moralité⁴⁶. Pour ces raisons, ces mères peuvent être rejetées par leur famille ou par leur communauté pour avoir mis au monde un enfant autiste. Cela contribue à leur précarisation, souligne le directeur du CMPE Souleymane Diallo⁴⁷.

En 2019, les autorités reconnaissaient être confrontées à « *des préjugés, pratiques dangereuses et stéréotypes* » persistantes qui limitaient la mise en œuvre de mesures en faveur de la protection des personnes en situation de handicap⁴⁸.

⁴⁵ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

⁴⁶ DEMBÉLÉ Bakary Siaka, 2019, [url](#)

⁴⁷ Maliactu.net, 23/01/2015, [url](#)

⁴⁸ HCDH, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre le 11 janvier 2021 et le 11 février 2021.

Organisations intergouvernementales

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH), Comité des Droits des Personnes Handicapées, Rapports initiaux soumis par le Mali en application de l'article 35 de la Convention, attendu en 2010, CRPD/C/MLI/1, 27/04/2020,
https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/countries.aspx?CountryCode=MLI&Lang=FR

Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Principaux repères – Troubles du spectre autistique, 07/11/2019,
<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/autism-spectrum-disorders>

HCDH, Organes des traités des droits de l'homme – Mali, s.d.,
https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/countries.aspx?CountryCode=MLI&Lang=FR

Institutions nationales

République française, Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, Autisme : définitions et signes d'alerte, 02/04/2019,
<https://handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/la-strategie-2018-2022/qu-est-ce-que-l-autisme/article/autisme-definition-et-signes-d-alerte>

République du Mali, Loi n° 2018-027 du 12 juin 2018 relative aux droits des personnes vivant avec un handicap,
http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=107353&p_country=MLI&p_count=1

République du Mali, Constitution du 25 février 1992, 25/02/1992,
https://www.un.int/mali/sites/www.un.int/files/Mali/decret_nde_92-0731_p-ctsp_portant_promulgation_de_la_constitution.pdf

Organisations non gouvernementales (ONG)

International Medical Corps (IMC), Résultats de l'évaluation rapide des besoins en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) dans quatre régions du Mali (décembre 2018-janvier 2019), Bamako, 21/03/2019,
https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/evaluation_mhpss_imc.pdf

Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Mali : sur le front des soins de santé, 16/02/2018,
<https://www.icrc.org/fr/document/mali-sur-le-front-des-soins-de-sante-au-mali>

Santé Sud, Soigner et réinsérer les patients souffrant de troubles mentaux en zone rurale (2018-2021), s.d.,
<https://new.santesud.org/program/soigner-et-reinserer-les-patients-souffrant-de-troubles-mentaux-en-zone-rurale/>

Thèses et articles universitaires

SÉVERIN Marianne, « Country Report : Mali », dans *African Disability Rights Yearbook*, 7, 2019, p. 164-185, <http://www.saflii.org/za/journals/ADRY/2019/9.pdf>

DEMBÉLÉ Bakary Siaka, « Autisme au Mali : Connaissances, croyances et attitudes pratiques (cas de Bamako) », thèse en Médecine pour l'obtention du grade de Dr, Faculté de Médecine et d'Odonto-Stomatologie (FMOS), Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, 2019, <https://www.bibliosante.ml/bitstream/handle/123456789/2156/19M86.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

TRAORÉ Kadiatou Soumaïla, « Aspect épidémio-clinique de l'autisme dans les structures de prises en charge en santé mentale dans le district de Bamako », FMOS, Université des Sciences techniques et de Technologies de Bamako, 2013, <https://www.bibliosante.ml/bitstream/handle/123456789/1763/13M365.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Médias

Maliweb.net, « Prise en charge des enfants malades d'autisme : Plaidoyer des parents au plus sommet de l'Etat », 04/04/2019, <https://www.maliweb.net/societe/prise-en-charge-des-enfants-malades-dautisme-plaidoyer-des-parents-au-plus-sommet-de-letat-2812952.html>

Koulouba.com, « Journée internationale de l'autisme : Le Mali aussi à ses cas d'autisme », 10/04/2018, <https://koulouba.com/societe/journee-internationale-de-lautisme-le-mali-aussi-a-ses-cas-dautisme>

Info-matin.ml, « Prise en charge de l'autisme au Mali : la prise de conscience des professionnels », 20/09/2017, <http://info-matin.ml/prise-en-charge-de-lautisme-au-mali-la-prise-de-conscience-des-professionnels/>

Maliactu.info, « Méconnu par bon nombre de Maliens : L'autisme ruine des familles et handicape les enfants », 12/09/2017, <https://maliactu.info/sante/meconnu-par-bon-nombre-de-maliens-lautisme-ruine-des-familles-et-handicape-les-enfants>

Maliactu.net, « Mali : Déficience mentale et intellectuelle : SOS POUR L'ALMADEME », 23/01/2015, <https://maliactu.net/mali-deficience-mentale-et-intellectuelle-sos-pour-lamaldeme/>

L'Indicateur du Renouveau (via Malijet.com), « Autisme et autres TED au Mali : Association Aide-TED au combat des malades », 08/10/2012, http://malijet.com/mobile/la_societe_malienne_aujourd'hui/53196-autisme-et-autres-ted-au-mali-association-aide-ted-au-combat-des.html